Le FER autrement
Maison des Associations
7 rue Centrale
69360 Communay
06.89.37.07.63

Communay, le 14/09/2020

CONSULTATION AU PUBLIC PLAN ORSEC PPI (Plan Particulier d'Intervention) Gare de Triage de Sibelin

Ce document est la contribution de l'association Le FER Autrement à la consultation publique sur le projet de plan ORSEC PPI sur la gare de triage de Sibelin. Pour rappel, l'association représente les habitants des communes de Solaize, Saint-Symphorien d'Ozon, Sérézin du Rhône, Simandres, Ternay, Chasse sur Rhône et Communay.

Sur la forme

- Nous déplorons que cette consultation publique se déroule sur une période de congés et de rentrée scolaire (du 17 août au 15 septembre) sans que l'information autour de cette enquête publique ne soit largement diffusée : cela ne permet pas de capter sérieusement les contributions des habitants du territoire concerné alors que c'est le but d'une consultation.

- Le dossier est technique et sa complexité rend sa compréhension difficile : là encore cela n'incite pas le plus grand nombre à contribuer. Au-delà de la phase de consultation publique, le plan a vocation à être mis en œuvre par tout un chacun pour sauver des vies en cas de catastrophe. Il est donc essentiel que le document soit **accessible et compréhensible, s'adressant au plus grand nombre.**

Sur le fond

- Le plan ORSEC décrit les mesures à prendre en cas de catastrophe mais le vrai sujet, sur lequel l'association Le FER Autrement et la fédération FRACTURE se mobilisent depuis près de 20 ans, concerne les mesures à prendre pour éviter la catastrophe en proximité immédiate du cœur de l'agglomération (Bellecour est à 12km du triage de Sibelin). Pour cela, il faut réduire les risques à la source, c'est-à-dire réduire la concentration des risques en zone urbaine en relocalisant la gare de Sibelin pour éviter de nouveaux accidents majeurs comme AZF à Toulouse, Lubrizol à Rouen...

- Le projet de plan ORSEC prévoit les mesures d'information des habitants en cas de catastrophe. Sans attendre cette catastrophe, il nous semble essentiel de médiatiser les dangers de Sibelin et de l'ensemble de la Vallée de la Chimie, de faire en sorte que les médias diffusent les alertes et les consignes. Ce qui a été possible pour accompagner les populations aux changements induits par la crise Covid doit l'être également pour se préparer aux risques industriels.

- De même que le PPRT de la Vallée de la Chimie ne prend pas en compte la proximité des voies de chemin de fer ni la gare de triage de Sibelin, le présent plan ORSEC ne

prend que très peu en compte les industriels de la vallée de la chimie, ni dans les éléments de contexte, ni dans les destinataires du projet de plan Orsec, ni même dans les dispositifs de commandement ou d'intervention. Il s'agit pourtant là d'un point essentiel pour limiter les risques d'effets domino vu la proximité et la concentration des installations classées (Seuls sont cités la Raffinerie de Feyzin et Rhône Gaz. Il nous semble nécessaire d'alerter aussi : Serpol, Rhodia, Elkem, Kem one…).

- La protection des populations proches et des personnes en transit nous semble insuffisamment décrite.

- La crise COVID a montré à quel point les hôpitaux pouvaient être rapidement submergés par un afflux de malades. Le plan ne précise pas les mesures prises pour assurer une prise en charge massive de victimes. Ce point est d'autant plus important que l'hôpital de Lyon Sud et le GHM des portes du Sud, étant respectivement à 6km et 4,5 km de la gare de triage de Sibelin, pourraient eux-mêmes être rendus inopérants par la catastrophe.

- Le document montre le rôle déterminant que l'exploitant peut être amené à jouer avant l'intervention de l'autorité de police, et pour le compte de celle-ci. Or, étant lui-même dans la zone à risques et compte tenu de la nature des risques encourus, il est possible qu'il y ait de nombreuses victimes en son sein et qu'il ne soit pas en capacité de tenir ce rôle. Le document devrait montrer comment limiter ce risque pour que les premières actions d'urgence de l'exploitant soient garanties.

En forme de conclusion, bien conscients de la concentration des risques sur l'agglomération, Le FER Autrement et Fracture ont réclamé depuis 2010 l'approbation du PPRT de la Vallée de la Chimie comme le prévoyait la loi risque de 2003. Ce PPRT, qui concerne 10 communes dont Solaize et St-Symphorien dans notre secteur, a enfin été approuvé le 19/10/2016…après l'incendie de Bluestar à St. Fons le 28/6/2016.

Pendant des années aussi, nous sommes allés contre l'idée que le transport ferroviaire serait plus sûr que le routier. Une circulaire du MEEDDM n° 2010/6 du 10 avril 2010 le confirme : Les études de danger réglementaires pour les infrastructures de transport routier et ferroviaire prennent comme hypothèse que la fréquence d'accidents par perte de confinement du ferroviaire est 3 fois supérieure à celle du routier ! Nous avons donc réclamé que le PPRT de la Vallée de la Chimie prenne en compte les installations de la gare de Sibelin.

Nous avons également demandé que l'exploitant du triage de Sibelin produise l'étude de dangers comme le prévoient les textes en vigueur. Il aura fallu attendre plusieurs années avant que ce soit le cas.

La présente consultation atteste de la dangerosité de ce site totalement anachronique (tri de wagons isolés) qui ne répond plus aux attentes d'aujourd'hui. Nous demandons donc son démantèlement pour être redéployé sous la forme d'un nouvel outil industriel, adapté aux besoins des clients et localisé sur un site multimodal.

Le Fer autrement